

SURMATELAS VISCO

Surmatelas en mousse viscoélastique et sa protection

N° d'agrément du surmatelas et de sa protection figurant sur la LPPR conformément à l'arrêté du 10 janvier 2006 :
n° 1249138

Surmatelas réservé à la prévention des escarres, à ne pas utiliser pour le traitement des d'escarres (score ≤ 14 sur l'échelle de Norton ou équivalent). La première prévention de l'escarre au lit consiste à changer les points d'appui du corps en moyenne toutes les 3 heures sur le surmatelas pour limiter la compression trop prolongée des vaisseaux en regard des saillies osseuses et pour permettre l'irrigation des tissus.

Poids minimum permettant de conserver l'efficacité du surmatelas : 40 kg

Poids maximum susceptible d'être supporté par le surmatelas tout en conservant son efficacité : 110 kg

Pressions maximales avant vieillissement pour une charge de 110 kg :

Tête : 151 g/cm²

Fessier : 80 g/cm²

Talons : 87 g/cm²

(mesures selon protocole de l'annexe II-3 de l'avis du 21 juillet 2006)

Angle maximum du relèvement buste : 70°

Dimensions du produit : 195 cm x 86 cm x 6 cm

Pour des raisons d'hygiène, il est préférable de réserver l'usage d'un surmatelas à une seule personne.

Conditions particulières d'utilisation :

Le surmatelas doit être installé sur un matelas plan en bon état. L'ensemble repose sur un sommier plan de bonne qualité. Le support doit être choisi de manière à assurer la stabilité du surmatelas et du matelas et ne pas permettre les risques d'emprisonnement des membres du patient. Placer le surmatelas directement sous le patient. L'utilisateur doit vérifier que le surmatelas et le matelas est compatible avec les dimensions du sommier. L'attention de l'utilisateur est en particulier attirée sur l'importance de l'adéquation de l'épaisseur du surmatelas et du matelas et de la hauteur des barrières. Information sur les dangers liés à la chute du patient : **La chute d'un patient du support peut provoquer de graves séquelles. L'entourage ou le personnel soignant doit s'assurer que ce risque est réduit en vérifiant l'adéquation des dispositifs de prévention des chutes adaptés à la mobilité du patient lors de la mise en place.**

Limitier au maximum les surépaisseurs entre le corps et le support. Ne pas border les alèses et les draps.

Remplacer la housse en cas de détériorations susceptibles de réduire l'étanchéité ou l'élasticité de la protection. Ne pas utiliser avec une autre housse que celle préconisée.

Nettoyage : essuyer la housse avec un chiffon doux trempé dans de l'eau contenant un détergent neutre. Fréquence de nettoyage recommandée: entre chaque patient si le matelas est utilisé pour plusieurs patients et pour toutes salissures susceptibles de provoquer une gêne pour le patient ou un risque infectieux.

Lavage : en machine à 90°C maxi avec des détergents ordinaires.

Séchage : en machine à 60°C maxi. Ne pas utiliser d'essoreuse à rouleaux.

Ne pas stocker le surmatelas près d'une source de chaleur ou d'humidité.

Durée de vie du support : 3 ans

Durée de vie de la housse : 3 ans

Élimination du produit : Nettoyer le surmatelas usagé avant élimination pour prévenir tout risque de contamination.

Le surmatelas doit être éliminé conformément à la législation locale en vigueur. L'élimination de ce produit est compatible avec les filières de traitement des Déchets Industriels Banals.



Vignette autocollante

✂

Surmatelas Visco et sa protection

Garantie : 3 ans

Cette garantie s'applique contre tout vice de fabrication dans le cadre d'une utilisation normale du surmatelas. Les transports aller et retour sont à la charge de l'utilisateur. Attention : seuls les certificats de garantie validés par votre revendeur (cachet et date de vente) seront pris en considération. En cas de vice de fabrication, contacter **UNIQUEMENT** votre revendeur en lui adressant ce certificat complété par le numéro se trouvant sur le surmatelas.

N°

Date de vente :

Cachet du vendeur